

# Procédure file

Informations de base	
DEA - Procédure d'acte délégué	2023/2764(DEA)
Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur	
Règles détaillées relatives aux procédures d'essai et aux prescriptions techniques spécifiques pour la réception par type des véhicules à moteur en ce qui concerne leurs systèmes d'adaptation intelligente de la vitesse et pour la réception par type de ces systèmes en tant qu'entités techniques distinctes: rectification de certaines versions linguistiques	
Complétant <a href="#">2018/0145(COD)</a>	
Sujet	
2.10.03 Normalisation, norme et marque CE/UE, certification, conformité	
3.20.06 Réglementation des transports, sécurité routière, contrôle technique, permis	
3.40.03 Industrie automobile, cycle et motocycle, véhicules utilitaires et agricoles	

Acteurs principaux			
Parlement européen	Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
	<b>IMCO</b> <a href="#">Marché intérieur et protection des consommateurs</a>		

Evénements clés			
26/06/2023	Publication du document de base non-législatif	<a href="#">C(2023)04033</a>	
26/06/2023	Période initiale pour l'examen de l'acte délégué 2 mois		
12/07/2023	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
05/09/2023	Pas d'opposition à l'acte délégué par le Parlement		

Informations techniques	
Référence de procédure	2023/2764(DEA)
Type de procédure	DEA - Procédure d'acte délégué
Sous-type de procédure	Examen d'un acte délégué
Etape de la procédure	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Dossier de la commission parlementaire	IMCO/9/12375

Portail de documentation				
Document de base non législatif		<a href="#">C(2023)04033</a>	26/06/2023	EC

